

Rouard, curé de Chantilly, marié et membre du département de l'Oise, écrit à la Convention qu'il ne veut plus être prêtre.

Citoyens représentants,

J'ai été dans un cloître à l'âge de 15 ans. Des menaces effrayantes m'ont forcé à des vœux solennels. Par une suite nécessaire, il a fallu prendre la prêtrise, à l'âge de 24 ans, puisque c'était le gagne-pain des ordres mendiants.

J'ai conservé les preuves de la violence exercée contre moi, et à trente-cinq ans, j'ai employé mes épargnes pour suivre le procès en cassation de mes vœux, qui ont été déclarés nuls.

Il n'en a pas été de même de la prêtrise, il a fallu m'occuper selon cet état ; j'ai donc été nommé curé d'un petit village, d'où aux cris des patriotes de Chantilly, j'ai été nommé pour remplacer le curé réfractaire de Chantilly.

J'ai été le fléau de l'aristocratie et du fanatisme que j'ai combattus jusqu'à ce jour ; j'ai pris une compagne, conformément à la loi. Voilà l'époque de mes revers.

L'aristocratie et le fanatisme coalisés, faisant leur dernier effort, ont réussi à égarer des patriotes trop crédules qui, profitant des circonstances, m'ont dénoncé comme suspect et sans motif.

La Convention nationale a renvoyé cette dénonciation au comité de sûreté générale, dont j'attends le rapport depuis deux mois.

Mais je ne puis différer à saisir le moment heureux où la raison reprend ses droits et où la philosophie triomphe des superstitions, pour déclarer à la face de l'univers que je donne ma démission de la cure de Chantilly, que je renonce pour la vie à toutes les fonctions ecclésiastiques et à tout traitement et pension.

Mon épouse partage mes sentiments, et le peu que nous possédons ne servira désormais qu'à accélérer les progrès de la philosophie, et le plus prompt affermissement de la République, une et indivisible.

Rouard, ci-devant curé de Chantilly, et aujourd'hui républicain franc, membre du département de l'Oise.

21 brumaire, l'an II de la République, française une et indivisible.

-----

Fridéric, curé du chef-lieu du canton d'Issi, renonce à sa cure et aux fonctions de prêtre.

Citoyens représentants du peuple,

Qu'il me soit permis de profiter de votre présence pour vous prier de recevoir le renoncement entier aux fonctions du culte catholique, dont je suis le ministre. Tant que le sacerdoce a pu être utile au peuple pour lui procurer un appui et des consolations contre le despotisme, et pour le maintenir dans les principes d'une saine morale, je me suis cru obligé de lui en enseigner la pratique par mes actions et par mes discours. Mais aujourd'hui je crois devoir suivre les principes de la liberté et de l'égalité, qui sont les bases de notre République, je m'y sou mets donc de cœur et d'esprit, et par ce don de mes lettres sacerdotales, je renonce entre vos mains à toutes les fonctions de mon ministère, en vous assurant du respect profond dont je suis pénétré pour tous les représentants du peuple.

Le citoyen Fridéric, vicaire de Vanves.

Villers. Citoyens, nous vous aviez chargés, deux de mes collègues et moi, d'assister à la fête civique qui s'est célébrée hier à Issy, en l'honneur de Marat et Lepelletier. Nous voudrions pouvoir vous rendre les sentiments que nous a fait éprouver cette cérémonie touchante.

C'est au village surtout qu'il faut être témoin de l'attachement du peuple pour ses vrais amis et pour les défenseurs de la liberté.

Les bustes de Marat et de Lepelletier ont été portés en triomphe et déposés sur un autel champêtre.

La garde nationale semblait brûler du désir de venger les martyrs de la liberté, et ne se consoler que parce que leur mort même concourait à affermir la Révolution.

Des jeunes filles, qui nous ont paru plus belles, parce qu'elles sont plus près de la nature, embellissaient cette fête, où l'on entendait d'un côté des chants patriotiques et où l'on voyait de l'autre une gaîté naturelle animer des danses.

Mais ce qui l'a rendue plus intéressante encore, ce sont les déclarations qui nous ont été remises de la part de trois ministres du culte catholique de ce canton, du curé d'Issy, du curé et du vicaire de Vanves, par lesquelles ils renoncent à leurs fonctions et à leur état de prêtre. Ces déclarations ont été reçues avec les applaudissements et les acclamations de tous les citoyens et aux cris, de Vive la République ! Vive la Nature ! Vive la Raison ! Bientôt, citoyens, il n'y aura plus d'autre religion que la véritable, la pratique des vertus sociales.

Ces détails sont fort applaudis.